

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heaton & Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

La Patrie

PROSTICS POUR CHAINES VINGT-QUATRES

Toronto, 9.— Temps beau et plus x, quelques ondées ou un peu de pendant la nuit. Samedi, température un peu plus froide.

22e ANNEE — No 12 — HUIT PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 9 MARS 1900

LE NUMERO: UN CENTIN

La Retraite Precipitee des Boers

LA BATAILLE D'OSFONTEIN

Le général French à la poursuite des Boers

LES CARABINIERS CANADIENS

Partis pour le théâtre des hostilités

FRENCH

A la poursuite des Boers

Londres, 9.— Les Boers semblent n'avoir fait aucune résistance autre que celle d'arrêter la poursuite du général French, par un feu d'infanterie.

L'évacuation des districts au nord de la colonie du Cap est presque complète. La condition de Baden-Powell à Mafeking doit être désespérée, pour qu'il permette des rapports aussi inquiétants de sa détresse.

Osfontein, 7.—Le mouvement opéré aujourd'hui par lord Roberts a complètement surpris les Boers qui, battus par un manœuvre supérieur, se sont enfuis sans presque tirer un coup de fusil.

Voici quel était le plan de bataille: La division du général Colville prit position le long de la rive nord de la rivière.

Tous les mouvements ont été admirablement exécutés et ont obtenu un entier succès. Les Boers ont été surpris, cela est prouvé par l'état de leur camp.

Le général Colville a simplement fait une démonstration contre les Transvaaliens qui occupent une haute montagne et qui sont maintenant en fuite, comme conséquence de la fuite des Transvaaliens qui occupent le côté sud de la rivière.

Il est impossible de fixer à présent le nombre des Boers, mais on estime qu'ils étièrent 14,000, et tous sont en fuite.

L'accueil sympathique et chaleureux dont Sir Henry Irving a été l'objet, hier soir, à l'Académie de Musique, restera certainement dans la mémoire du célèbre tragédien anglais.

Un escadron d'Australiens du Sud est allé à Vosburg. Les rebelles ont de l'artillerie en cet endroit et on a entendu une vive fusillade de ce côté, mardi. La marche de ces petits corps est très dangereuse.

Immense auditoire qui se pressait à l'Académie hier soir, n'a pas été déçu, mais affirmativement que les spectateurs ne sont point satisfaits de ce qui est arrivé.

La pièce de Sardou, que le célèbre tragédien nous donnait hier soir, pour la première fois à Montréal, est, comme d'ailleurs, toutes les œuvres du grand dramaturge, d'un intérêt palpitant.

Les situations les plus tragiques et les plus émouvantes se succèdent sans interruption jusqu'à la fin du rideau.

L'action de "Robespierre" se passe aux jours les plus sombres de la Terreur, alors que tous les aristocrates ou les citoyens des

LA RETRAITE

La cavalerie anglaise repousse

Au cours des opérations le 9e Lanciers essaya de s'approcher de la droite des Boers, pour les charger, mais l'ennemi se porta en force de ce côté et le 9e dut se retirer.

Les Boers occupent une forte position sur la rive nord de la rivière, mais la fuite de ceux de la rive sud les a forcés à se retirer.

La division du général French se composait de trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie montée et de sept batteries d'artillerie montée.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Boers rejetaient précipitamment et se développant du côté sud-ouest, arrêtèrent par une vive fusillade de 300 verges la marche de la cavalerie anglaise.

Les Carabiniers montés du Canada sont partis pour le théâtre de la guerre.

KRUGER PENSE QUE LE TEMPS DE L'ÉPREUVE TIRE A SA FIN

Poplar Grove, 8.— Le président Kruger a essayé hier d'arrêter les Boers qui se retirent, refusant de rester ici.

La police de Bloemfontein a essayé de mettre un terme à la retraite des Boers, mais ils ont déclaré qu'ils ne voulaient plus combattre et blâmé le président Steyn.

Les attachés militaires russes et hollandais sont arrivés hier au camp anglais.

Prétoria, 6.— Une dépêche spéciale de Bloemfontein rapporte que, dans un discours qui le prononça devant une nombreuse assemblée, le président Kruger a dit:

"Quoique Dieu éprouve notre nation à l'heure présente, mon opinion personnelle est que le temps d'épreuve tire à sa fin. Si le peuple est soutenu par la foi dans l'adversité, Dieu fera bientôt tourner les choses encore en notre faveur. Si nous avons une grande confiance en Dieu, il nous délivrera certainement. Le Dieu de délivrance a des temps anciens est encore le même Dieu."

Le discours du président a été applaudi par les hommes aussi bien que les femmes. On chanta le Volklied, hymne national de l'Etat libre.

La visite du président Kruger a ramené le courage de ceux qui étaient abattus.

Le président Kruger a depuis visité les commandos au sud de Bloemfontein.

La lutte continue à Mafeking, les Boers se sont emparés de tous les forts extérieurs excepté un.

Tout le monde est enchanté de la courtoisie avec laquelle le général Cronje a été traité par les Anglais.

On a publié hier soir l'ordre de marche suivant:

Les commandants de district intéressés enrolieront des personnes pour servir spécial dans l'Afrique du Sud pour remédier aux pertes subies par le second bataillon (service spécial) du Régiment Royal Canadien, et ce dans la proportion suivante:

Toronto, 20: Kingston, 10; Montréal, 10; Ottawa, 10; Saint-Jean, N.-B., 10; Halifax, 15; Charlottetown, 15; Québec, 10; Total, 140 hommes.

Les conditions d'enrôlement en ce qui concerne le soldat, le temps de service, l'examen médical, etc., seront les mêmes que celles qui ont été exigées lors de l'enrôlement des sous-officiers et soldats qui servent actuellement en Afrique dans le "Second (service spécial) bataillon du Régiment Royal Canadien."

Dès que le contingent d'un endroit sera prêt, il sera envoyé à Halifax, où tous devront être rendus jeudi, le 13 mars courant.

Les commandants de district ordonneront les réquisitions pour le transport et paieront les frais de nourriture au taux de \$1.00 par jour pour chaque sergent et 60 cts pour les soldats et autres sous-officiers. Cet argent sera pris sur les fonds qui seront mis à leur disposition dans ce but. Ils avertiront le commandant de district à Halifax du départ des détachements, de leur

on arrête Robespierre et on le condamne à mort. Celui-ci tente de se bruler la cervelle. Ici tombe le rideau.

Pour M. Irving, Robespierre est un penseur, un diplomate, un cynique paisible. Cet homme, sorti du peuple et placé au trône de la France, est pour l'acteur anglais presque un aristocrate élevé dans la pourpre.

Certaines scènes, telles que l'apparition des fantômes durant la nuit à la prison, sont vraiment pathétiques, mais M. Irving manque de force pour nous les donner dans toute leur ampleur et avec leurs émouvants effets.

Appelé par les étudiants du McGill perchés dans le "paradis", à dire quelques mots, entre le deuxième et le troisième acte, Sir Henry a chaleureusement remercié le public mont-réalais de la brillante réception qu'il lui donnait. Il lui était toujours agréable de revenir au Canada, et il était reconnaissant à ses auditeurs pour leurs sentiments sympathiques.

Les sentiments canadiens éveillés aujourd'hui tout à fait britanniques, (applaudissements) jamais les cours de ce grand empire avaient battu à l'unisson comme au commencement de ce siècle. Sir Henry a aussi exprimé ses regrets de l'absence de Mlle Ellen Terry. Il lui ferait part du succès de ce soir et n'avait aucun doute qu'elle sera très peinée de n'avoir pu venir. Elle avait déjà parlé souvent de son voyage à Montréal et désirait beaucoup se rendre dans la métropole canadienne. M. Irving a été longuement applaudi et les étudiants du McGill l'ont salué en chantant le "Rule Britannia".

Mlle Ellen Terry est malade à Toronto. C'est malheureux, car on affirme que le rôle de Clarisse de Maluçon, dans Robespierre, lui sied merveilleusement.

Ce rôle était tenu hier soir par Mlle Maud Milton, qui ne s'est pas trop mal tiré d'affaire.

Le groupe assis très nombreux et elle contient de fort bons éléments.

Ce soir, le "Marchand de Venise".

Demain, il n'y aura pas de matinée.

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

encore cinq cents Boers et deux commandos à Helpmakaar.

BOYHA, LIEUTENANT GENERAL.

Camp Boer, Bergsberg, 5.— A une réunion de conseil, le général de guerre qui en fut le chef, le lieutenant Boyha a été nommé lieutenant général de la Natalie, et Lieut. Meyer, Schalk Burger, David Joubert, Daniel Erasmus et J. Fourie ont été nommés majors-généraux. Ce choix a satisfait les bourgeois.

DISPARU

Le soldat Wood, d'Ottawa, n'a pas été retrouvé

Ottawa, 9.— Sir Alfred Milner a envoyé le télégramme suivant au département de la Milice au sujet des soldats canadiens qui avaient été rapportés comme manquant à l'appel:

Les soldats Corbould, C. A. Dorsomer, quatre — vingt-troisième bataillon; Walker, sixième — troisième bataillon; Hays, et Padmore, E. C. H. L., sont malades dans un hôpital de campagne. Le soldat Vall, du seizième Prince-Edouard, est à Belmont.

Le soldat F. Wood, du quarante-troisième bataillon d'Ottawa, n'a pas été retrouvé.

Un message reçu hier matin au département de la Milice, confirme le rapport de la mort du soldat William Boos de la compagnie D, premier contingent, et faisant partie anciennement de la police de la Puissance. Il est mort de la fièvre à l'hôpital de Vyburg, près du Cap.

UN DETACHEMENT

Pour remplacer les Canadiens mis hors de combat

On a publié hier soir l'ordre de marche suivant:

Les commandants de district intéressés enrolieront des personnes pour servir spécial dans l'Afrique du Sud pour remédier aux pertes subies par le second bataillon (service spécial) du Régiment Royal Canadien, et ce dans la proportion suivante:

Toronto, 20: Kingston, 10; Montréal, 10; Ottawa, 10; Saint-Jean, N.-B., 10; Halifax, 15; Charlottetown, 15; Québec, 10; Total, 140 hommes.

Les conditions d'enrôlement en ce qui concerne le soldat, le temps de service, l'examen médical, etc., seront les mêmes que celles qui ont été exigées lors de l'enrôlement des sous-officiers et soldats qui servent actuellement en Afrique dans le "Second (service spécial) bataillon du Régiment Royal Canadien."

Dès que le contingent d'un endroit sera prêt, il sera envoyé à Halifax, où tous devront être rendus jeudi, le 13 mars courant.

Les commandants de district ordonneront les réquisitions pour le transport et paieront les frais de nourriture au taux de \$1.00 par jour pour chaque sergent et 60 cts pour les soldats et autres sous-officiers. Cet argent sera pris sur les fonds qui seront mis à leur disposition dans ce but. Ils avertiront le commandant de district à Halifax du départ des détachements, de leur

on arrête Robespierre et on le condamne à mort. Celui-ci tente de se bruler la cervelle. Ici tombe le rideau.

Pour M. Irving, Robespierre est un penseur, un diplomate, un cynique paisible. Cet homme, sorti du peuple et placé au trône de la France, est pour l'acteur anglais presque un aristocrate élevé dans la pourpre.

Certaines scènes, telles que l'apparition des fantômes durant la nuit à la prison, sont vraiment pathétiques, mais M. Irving manque de force pour nous les donner dans toute leur ampleur et avec leurs émouvants effets.

Appelé par les étudiants du McGill perchés dans le "paradis", à dire quelques mots, entre le deuxième et le troisième acte, Sir Henry a chaleureusement remercié le public mont-réalais de la brillante réception qu'il lui donnait. Il lui était toujours agréable de revenir au Canada, et il était reconnaissant à ses auditeurs pour leurs sentiments sympathiques.

Les sentiments canadiens éveillés aujourd'hui tout à fait britanniques, (applaudissements) jamais les cours de ce grand empire avaient battu à l'unisson comme au commencement de ce siècle. Sir Henry a aussi exprimé ses regrets de l'absence de Mlle Ellen Terry. Il lui ferait part du succès de ce soir et n'avait aucun doute qu'elle sera très peinée de n'avoir pu venir. Elle avait déjà parlé souvent de son voyage à Montréal et désirait beaucoup se rendre dans la métropole canadienne. M. Irving a été longuement applaudi et les étudiants du McGill l'ont salué en chantant le "Rule Britannia".

Mlle Ellen Terry est malade à Toronto. C'est malheureux, car on affirme que le rôle de Clarisse de Maluçon, dans Robespierre, lui sied merveilleusement.

Ce rôle était tenu hier soir par Mlle Maud Milton, qui ne s'est pas trop mal tiré d'affaire.

Le groupe assis très nombreux et elle contient de fort bons éléments.

Ce soir, le "Marchand de Venise".

Demain, il n'y aura pas de matinée.

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

Le soir, "M. Irving paraîtra dans "Waterloo" et "Belle".

forces et de l'heure probable de leur arrivée.

Les commandants de district chargeront temporairement des sous-officiers de prendre charge des détachements pendant leur voyage à Halifax.

Le lieutenant et capitaine A. E. Carpenter, du Régiment Royal Canadien, se rendra dans le Sud Africain pour commander ce détachement.

A son arrivée dans le Sud Africain, le lieutenant et capitaine Carpenter sera attaché au service spécial du second bataillon du Régiment Royal Canadien, avec le grade de lieutenant.

Le lieutenant - colonel G. H. White commandant temporaire du district contre les fausses nouvelles, quittera et reprendra le commandement temporaire du district militaire No 7, relevant le lieutenant - colonel Wil-son.

Le lieutenant - colonel Roy, commandant le district militaire No 6, remplira temporairement les devoirs d'officier commandant du district militaire No 5.

LES BELGES ET M. GEBB, RHO-DES

Bruxelles, 9.— M. Leclercq, président du tribunal civil de Bruxelles, déclare que, pendant qu'il voyageait dans l'Afrique du sud il a eu l'occasion de voir M. C. H. Rhodes, lequel lui a dit qu'il avait de pouvoir exécuter son projet de chemin de fer du Cap au Caire, il lui faisait une partie du territoire de l'Etat libre du Congo. M. Rhodes, assure également M. Leclercq, lui a montré une carte sur laquelle était indiquée une bande de territoire allant du nord au sud de l'Etat libre du Congo, que l'Angleterre désirait obtenir.

Le compte rendu de cette conversation a été conservé par M. Leclercq, et la "Flandre libre", qui en a obtenu une copie, vient de le publier, bien que M. Leclercq ait dit que pour des raisons diplomatiques, il lui était impossible de le publier maintenant.

En même temps la "Flandre libre" cherche à irriter le peuple belge, et elle l'avertit que les Anglais cherchent à violer la neutralité de l'Etat libre du Congo.

APPEL A L'ANGLETERRE

Un retaire, l'amiral Reveillère, a publié un appel à l'Angleterre à propos de la guerre dans l'Afrique du sud. Il dit que l'Angleterre devrait proposer un armistice et soumettre le différend anglo-boer à l'arbitrage du roi de Belgique, du président de la confédération helvétique et du roi de Danemark.

BULLETINS BOERS

Prétoria, 9.— Le secrétaire d'Etat Reitz a publié des bulletins de la guerre dans lesquels il est dit que la reddition du général Cronje ne diminuera en rien le courage des Boers combattant pour l'indépendance de leur pays.

Vu l'invasion de l'Etat Libre d'Orange, les burghers du Natal se sont retirés à Biggarsberg. Tous les commandos y sont parvenus sains et saufs, à l'exception de quelques-uns qui se sont retirés dans la direction de Van Rensselaers Pass. Ainsi Lady-smith et Kimberley ne sont plus menacés. Le général Buller commande maintenant tous les commandos à la rivière Modder.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

Le président est parti le 4 pour Bloemfontein.

LE PAPE ET LA GUERRE

Léon XIII prie chaque jour pour que les États-Unis offrent leur médiation

MALGRE LES EXHORTATIONS DE KRUGER ET DE STEYN

Les Boers ont reculé devant le nombre

DEPECHE DE ROBERTS

Londres, 9.— Le War Office a reçu cette dépêche de lord Roberts:

Poplar Grove, vendredi matin.— Les présidents Kruger et Steyn ont assisté à la bataille du 7 mars et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour rallier leurs troupes. Cependant la déroute a été complète. Les Boers ont déclaré qu'ils ne pouvaient résister à l'artillerie anglaise et à une troupe de cavalerie aussi formidable.

LE DR LEYDS PROTESTE

Berlin, 9.— Le docteur Leyds, agent diplomatique du Transvaal, proteste contre les fausses nouvelles qui lui sont attribuées. Il dit que ces nouvelles sont inventées par un journal de Berlin qui désigne.

LES CANONNIERS DE LADYSMITH

Durban, 9.— La brigade navale de Ladysmith commandée par le capitaine Lambton, est arrivée aujourd'hui. Elle est composée d'environ 200 hommes. Une réception enthousiaste lui a été faite. Les matelots du navire de guerre "Terrible" les ont reçus à la gare, et plusieurs scènes touchantes ont eu lieu. Quand les canonnières ont joué un rôle si important dans la défense de Ladysmith ont défilé dans la rue, précédés par la fanfare et les drapeaux du "Terrible" et portant le drapeau aux lambeaux du "Powerful", ils ont été acclamés chaleureusement par une foule immense de spectateurs.

Un repas leur a été servi dans un hangar, près de la gare. La majorité d'entre eux semblaient se battre avec plaisir. Après le repas ils se sont embarqués pour Simonstown.

POUR NOYER LE "SHAMROCK"

Londres, 9.— M. Patrick O'Brien, nationaliste, député de Kilkenny, de-

mandera à la Chambre des Communes si le gouvernement donnera à chaque soldat irlandais, le jour de la St-Patrick, un chèque pour lui permettre de célébrer convenablement cette fête en "noyant le "Shamrock".</

SPORT

UN BRILLANT DEBUT

Le Montagnard met en déroute l'équipe de Trois-Rivières—Score 5 à 0

FLYING FOX VENDU \$196.000

M. Edmond Blanc en devient l'acquéreur

HOCKEY

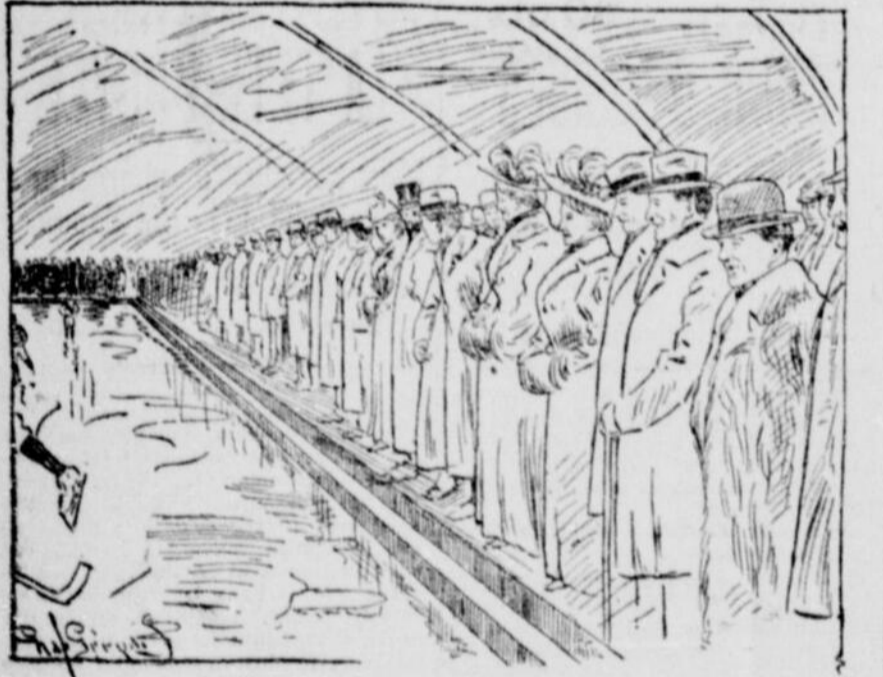
L'équipe du Montagnard a débuté hier soir, par une victoire éclatante sur l'équipe de Trois-Rivières.

Les quatre joueurs d'attaque sont si rapides, si bien équipés de sa tache, à l'instar de Wall, il fait de fréquentes excursions dans le territoire ennemi.



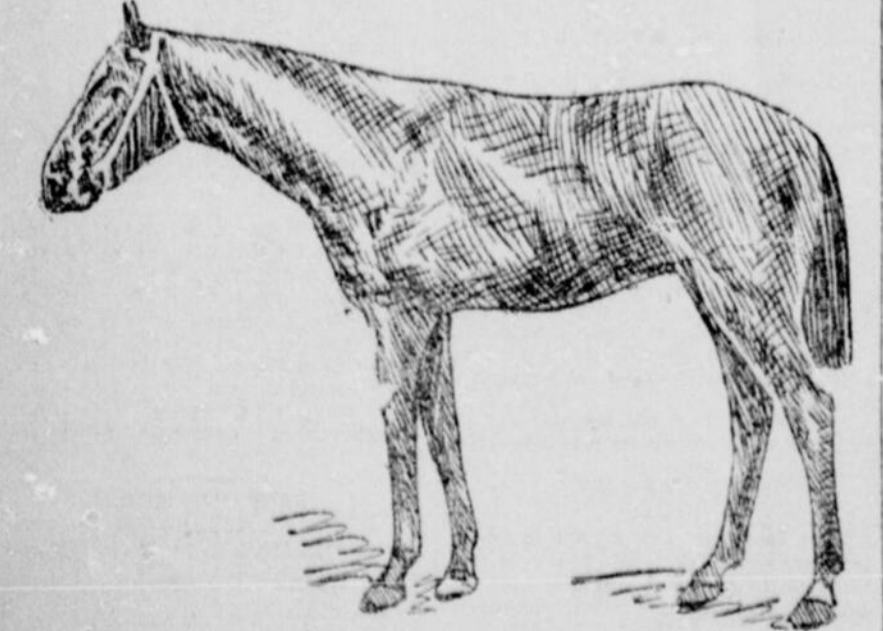
LA PARTIE D'HIER. — UNE MELEE AU CENTRE DE LA GLACE.

Bélanger est un gardien de buts de premier ordre. Il a repoussé nombre d'attaques d'une façon qui lui a valu de chaleureux applaudissements.



LA PARTIE D'HIER. — LES SPECTATEURS.

Il n'y a pas un homme faible sur toute l'équipe du Montagnard.



FLYING FOX ACHETE PAR UN FRANÇAIS AU PRIX DE \$196.000. A Kingsclere, en Angleterre, hier, les chevaux de course de la fin de la semaine ont été vendus aux enchères.

leurs s'accroît d'une manière prodigieuse. Le patinoir le Montagnard est peut-être un peu grand pour jouer le hockey, ce qui est parfois la cause de la foule qui se presse.

Table with columns for Dabec, Leprieux, and other names, likely a roster or score sheet.

Table titled 'LES QUILLES' with columns for Partie, Club, and Score, listing various teams and their results.

Table titled 'LA BOXE' with columns for LES TOURNOIS A OTTAWA, listing names and scores.

Table titled 'BASE BALL' with columns for NATIONAL LIGUE and LIGUE PROVINCIALE, listing teams and scores.

Table titled 'LE PATIN' with columns for AU MONTAGNARD and BAPTE VAINQUEUR, listing names and scores.

Table titled 'CONCOURS DE TIR' with columns for Dabec, Leprieux, and other names, listing scores.

Table titled 'TIR DES DAMES' with columns for Dabec, Leprieux, and other names, listing scores.

Table titled 'CONCOURS SPECIAL' with columns for Dabec, Leprieux, and other names, listing scores.

Table titled 'SWEETPEAS' with columns for Dabec, Leprieux, and other names, listing scores.

LA CIE S. CARSLY Limitée

Chemises, Faux-Cols et Manchettes pour Hommes

Il y a plus qu'une belle apparence dans nos chemises, faux-cols et manchettes: il y a la bonne qualité, le fini et un grand confort dans chaque ajustement.

Faux-Cols en Toile Chemises pour Hommes blanches ou fermées en avant, avec ou sans manchettes, égales à la qualité vendue \$1.00

Manchettes en Toile 50 douzaines de manchettes en toile, boutonnettes, valant ordinairement 15c. Spécial 10c la paire.

Cravates de Printemps pour Hommes S'il y a un nouveau patron de cravates pour hommes en cours de fabrication, le chef du département des cravates les aura ici d'abord.

Nouvelles cravates en boucle pour hommes. Neuds "Four-in-hand", boucles Oxford, dans les plus nouvelles couleurs du printemps, un choix de matériaux leur beauté défie la description, mais peut faire valoir la modicité de nos prix. Ces patrons spéciaux à 15, 25, 35, 50c chaque

Journal des Chapeaux d'hommes au Grand Magasin Samedi est la journée des chapeaux d'hommes au Grand Magasin et nous sommes tout à fait décidés à en faire une des plus grosses journées de chapeaux de l'année—naturellement, vous n'ignorez pas que vous avez complète satisfaction à choisir dans l'assortiment le plus nouveau, le meilleur, et qui est égal à n'importe lequel des assortiments de la ville—en conséquence les prix sont de 10 à 15 pour cent plus bas que les autres magasins de chapeaux.

Chapeaux d'hommes, noirs ou bruns, en feutre Fedora, bande et bordure en soie, 95c Chapeaux d'hommes, en beau feutre poilu, durs ou mous, les plus nouveaux patrons, bande et bordure en soie, \$1.65

DEPARTEMENT DES CHAPEAUX AU PREMIER ETAGE Bottines et Chaussures de Printemps Reefers de Printemps POUR PETITS GARÇONS

Le Grand Magasin expose tout un assortiment de bottines et chaussures de printemps, pour Dames, hommes et enfants.

Bottines boutonnées pour Dames en chevreau India, semelles cousues à la machine, bout en cuir verni, dernier patron, bien finies Spé 75c

Bottines lacées pour hommes, en peau de buffle, bout rond, bien faites, ajustant bien. Spé 1.50

Bottines pour petits garçons allant à l'école, en cuir solide, meilleures semelles vissées, très fortes. Grandeurs, 11 à 13. Spécial 95c

Reefers pour petits garçons, avec collet matelot en drap brun roulé, collet garni de trois rangées de boutons. Largeurs boutons en 5 25

LES ORDRES PAR LA MALE REMPLIS AVANT SOIN

LA CIE S. CARSLY, Limitée Nos 1765 à 1767 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

Advertisement for National Cycle and Automobile Co., Limited, featuring a bicycle and text about local service and repairs.

LA PATRIE

Advertisement for Les Conserves, featuring a can of food and text about refined paraffin wax.

Advertisement for Quina Laroche, featuring a bottle of medicine and text about its benefits for various ailments.

PATINOIR LE MONTAGNARD

D'ici à la fin de la saison le public sera admis à patiner à raison de 25 cts. par admission. Jour de Musique: Les Lundis et Mercredis soirs et les Samedis apres-midi

AMUSEMENTS HER MAJESTY'S Ce Soir et toute la semaine, Matinées Mercredi et Samedi. La Fantomine à Grand Succès

Humpty Dumpty Un Spectacle pour Jeunes et Vieux Prix: 25c, 35c, 50c, 75c et \$1.00. Matinées: 25c, 35c et 50c

Her Majesty's Theatre VENDREDI SOIR, 16 MARS, A 8 HRS.

Samedi en Matinée, 17 Mars, à 2 hrs. Sous le patronage distingué de leurs Excellences le Gouverneur Général du Canada et la Comtesse de Minot

OURS Par les membres du "Garrick Dramatic Club" Toutes les informations concernant les billets, etc., paraîtront plus tard.

SIR HENRY IRVING. L'Eminent Acteur.



CORPORATION DE MONTREAL

Department des Parcs et Traverses

SOUMISSIONS Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, seront reçues au bureau du dit Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, aux dates et heures ci-dessous mentionnées.

POUR LE PRIVILEGE EXCLUSIF DE VENDRE DES RAFFAICHISSEMENTS, DES CIGARES, ET TOUTES BRIGADES QUI NE SONT PAS CLASSIFIEES PAR LES COMMISSAIRES DE LICENCES, DANS LA CATEGORIE DES BOISSONS ENVAISSANTES, DANS LES LIMITES DU PARC MONT-ROYAL.

JUSQU'A MIDI LE 20 MARS 1900. 2. — POUR LE DROIT EXCLUSIF DE FAIRE CIRCULER DES BATEAUX TRAVERSIERES ENTRE LA CITE ET L'ILE ST-JACQUES.

JUSQU'A MIDI LE 27 MARS 1900. Les cahiers des charges et les formulaires des soumissions pour les privilèges ci-dessus, ont été déposés au Bureau du soumissionnaire, où des copies peuvent être obtenues. Les soumissions ne seront prises en considération à moins d'être scellées et écrites sur la formule du cahier des charges, tournée par le Greffier de la Cité et qu'il en soit accompagné du dépôt des cautions.

Les dites soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la séance de la Commission des Parcs et Traverses, qui suivra leur réception. La commission ne s'engage à accepter la plus haute ni aucune autre des soumissions.

Par ordre, L. O. DAVID, Secrétaire, Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 7 mars, 1900. 11-2

PROCLAMATION

REGIMENT DE CAVALERIE STRATHCONA

Afin de donner plus d'éclat à la visite du régiment de cavalerie Strathcona, les citoyens en général sont respectueusement invités à observer lundi après-midi, le 12 courant, comme demi-jour de fête civique, et à décorer leurs résidences et places d'affaires le long du parcours de la marche, savoir: rue la Montagne, St-Catherine, St-Denis, Bonsecours, Notre-Dame, St-Lambert, St-Jacques, square Victoria, côté du Beaver Hall et Dorchester.

RAYMOND PREFONTAINE, maire. Cabinet du maire, Hôtel de Ville, Montréal, 8 mars 1900. 12-2

Les Conserves

Refined Paraffin Wax

L. Z. Gauthier, Architecte et Ingénieur

AVIS PUBLIC

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER "The Montreal & Province Line."

PATENTS GUARANTEED

VICTOR J. EVANS & CO.

WASHINGTON, D. C.

HOTEL DE VILLE

COMMISSION DE LA VOIRIE

COMITE DU FEU ET DE L'ECLAIRAGE

Plus de trottoirs en bois à Montréal—L'enlèvement de la neige pour prévenir des inondations—Exploitation des carrières par tramways électriques.

Tous les échevins de la commission des chemins assistaient, hier, à la séance, à la séance, sous la présidence de M. Martineau.

Après lecture et adoption des procès-verbaux des dernières séances, la commission des chemins de tramways, M. F. S. Wanklyn donne quelques explications relativement à la pose des fils souterrains des pouvoirs électriques. Le plan présenté par la compagnie ne donne pas l'indication suffisante des points où ces fils auront leur sortie aérienne.

M. Wanklyn dit que les fils aériels à l'endroit où ils devront être utilisés sur la voie des tramways, monteront le long d'un poteau et distribueront la force comme ceux qui existent actuellement.

Le président Martineau répond que le dossier de la requête a été envoyé à l'examen du département légal et que la commission n'est pas prête à prendre une décision.

On convient qu'une réunion spéciale aura lieu mercredi prochain, à dix heures du matin, à laquelle sera convoqué le représentant de la compagnie. M. St-George fait un rapport sur la nécessité d'enlever le plus rapidement possible la neige dans les rues où les tramways ne fonctionnent pas. Si la fonte se produisait brusquement, il en résulterait des inondations, et la cité aurait de ce chef un certain nombre d'indemnités à payer.

Le président Martineau répond que le dossier de la requête a été envoyé à l'examen du département légal et que la commission n'est pas prête à prendre une décision.

Le président Martineau est d'avis que la différence de prix n'est pas trop grande et que d'autre part la durée des trottoirs en bois est plus longue que celle des trottoirs en pierre.

L'échevin Gallery croit qu'avec la somme dépensée on pourra donner satisfaction à un plus grand nombre de trottoirs en bois. Mais la majorité de la commission préfère le système des trottoirs en goudron.

La question sera étudiée à la prochaine séance.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

Les travaux permanents comportent une demande de crédit de \$395,000. Cette somme est destinée à l'achat de la commission des Finances puisse l'adopter, on décide de faire des réductions. Le rapport est en conséquence renvoyé à M. St-George pour faire les modifications et dresser un compte des travaux les plus urgents.

La commission examine ensuite les affaires courantes du département et la séance est levée à 5 heures.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

Les travaux permanents comportent une demande de crédit de \$395,000. Cette somme est destinée à l'achat de la commission des Finances puisse l'adopter, on décide de faire des réductions. Le rapport est en conséquence renvoyé à M. St-George pour faire les modifications et dresser un compte des travaux les plus urgents.

La commission examine ensuite les affaires courantes du département et la séance est levée à 5 heures.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

Les travaux permanents comportent une demande de crédit de \$395,000. Cette somme est destinée à l'achat de la commission des Finances puisse l'adopter, on décide de faire des réductions. Le rapport est en conséquence renvoyé à M. St-George pour faire les modifications et dresser un compte des travaux les plus urgents.

La commission examine ensuite les affaires courantes du département et la séance est levée à 5 heures.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

Les travaux permanents comportent une demande de crédit de \$395,000. Cette somme est destinée à l'achat de la commission des Finances puisse l'adopter, on décide de faire des réductions. Le rapport est en conséquence renvoyé à M. St-George pour faire les modifications et dresser un compte des travaux les plus urgents.

La commission examine ensuite les affaires courantes du département et la séance est levée à 5 heures.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

Les travaux permanents comportent une demande de crédit de \$395,000. Cette somme est destinée à l'achat de la commission des Finances puisse l'adopter, on décide de faire des réductions. Le rapport est en conséquence renvoyé à M. St-George pour faire les modifications et dresser un compte des travaux les plus urgents.

La commission examine ensuite les affaires courantes du département et la séance est levée à 5 heures.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

Les travaux permanents comportent une demande de crédit de \$395,000. Cette somme est destinée à l'achat de la commission des Finances puisse l'adopter, on décide de faire des réductions. Le rapport est en conséquence renvoyé à M. St-George pour faire les modifications et dresser un compte des travaux les plus urgents.

La commission examine ensuite les affaires courantes du département et la séance est levée à 5 heures.

Le comité de l'éclairage a été nommé pour soumettre l'idée d'employer, pendant la nuit, les tramways de la Cité du Parc et de l'île pour amener en ville les pierres de la carrière d'Outremont. M. St-George fera un rapport sur cette question, avec le prix de la tonne de pierre par voyage ordinaire et par wagon électrique.

L'QUEBEC DE MONTREAL

Extraits du rapport annuel de M. Laforest au maire et aux échevins

Pourquoi la taxe de \$50 sur les buanderies devrait être abolie

Le surintendant de l'Académie, M. J. A. O. Laforest, vient d'adresser au maire de Montréal et aux membres du conseil municipal son rapport de l'année finissant le 31 de décembre 1899. Nous en extrayons les parties les plus saillantes.

NOUVEAU GENERATEUR DE VAPEUR A LA STATION DU HAUT NIVEAU.

A la suite d'un accident arrivé au printemps dernier à l'un des vieux générateurs de la station du haut niveau, un crédit suffisant nous ayant été accordé, nous avons érigé, dans cette station, un nouveau générateur tubulaire et sectionnel Caldwell à haute pression de 200 chevaux-vapeur avec fumivore et brûleur automatique. Pour placer ce générateur il a été nécessaire de donner de l'extension au bâtiment contenant les générateurs, cette extension n'a pu être prise qu'au détriment du magasin à charbon qui, par ce fait, est trop exigé et devra être étendu à son tour quand les crédits nécessaires pourront être mis à notre disposition.

CONSUMMATION D'EAU

La quantité d'eau élevée pendant l'exercice écoulé a été de 7,349,480-449 gallons par jour, soit une augmentation de 209,483,533 gallons sur la consommation de l'exercice 1898.

La quantité totale d'eau élevée au moyen de machines à vapeur pendant l'année a été de 4,268,733-636 gallons, ayant occasionné une dépense de \$5,910-18, soit \$1,5614 par million de gallons élevés à 159 pieds d'altitude, ou \$0.0091 par pied d'élevation.

BUANDERIES

J'adressais à la commission de l'Académie, en date du 15 mars 1898, un rapport dont ci-dessous un important extrait.

Le 13 de décembre 1895 une inspection de toutes les buanderies a été faite et on a trouvé 135 en activité dont 114 appartenant à des Chinois. De ces 135 buanderies, 13 seulement étaient chargées au taux par compteur. Les autres ne payaient que la taxe seulement imposée sur le loyer. Cet état de choses était une injustice criante envers les propriétaires de buanderies qui payent au compteur et qui existe encore.

Le 13 août 1894, le Conseil par l'amenagement 217 au règlement 65, imposant une taxe spéciale de \$100 par année sur toutes les buanderies publiées, mais en 1896, le 27 d'avril par l'amenagement 22, il n'a émis cette taxe à \$50 que les Chinois ont combattu depuis et cette question est actuellement devant les tribunaux. En attendant, une résolution, il n'y a que les propriétaires des six buanderies à payer, qui présentent cette pétition, qui ont payé l'année passée la taxe spéciale de \$50, en outre de la taxe imposée au loyer par compteur.

Afin de donner justice aux pétitionnaires, je recommande à votre commission d'abolir la taxe spéciale de \$50 dont la perception est très difficile à faire, vu l'irresponsabilité des Chinois, la similitude des noms, et que cette taxe est plutôt une licence et que toutes les buanderies publiées soient chargées au taux par compteur. De cette manière, la taxe de l'eau serait imposée également envers tous les intéressés et serait aussi le moyen d'arrêter un grand gaspillage d'eau.

Si vous adoptez ce moyen, il faudra dans certains cas, exiger un dépôt suffisant pour couvrir les frais de la pose d'un compteur; je prépare actuellement un projet à ce sujet.

La conséquence de ce rapport fut que le 8 mai 1899, le conseil municipal amendait le règlement No 237, de la façon suivante:

"Section 2.—Notobstant tout règlement à ce contraire, les buanderies publiques seront exclusivement approvisionnées d'eau au moyen d'un compteur et la quantité dépensée sera facturé suivant le tarif du dit règlement No 65, au titre "Distilleries, brasseries, etc."

Section 3.—L'eau et le loyer de compteurs fournis par la cité seront payés tous les trois mois, et le comité de l'Académie est autorisé à exiger, sur la recommandation du surintendant du département, un dépôt d'argent suffisant pour couvrir la valeur de tels compteurs."

Aux mois de septembre 1899, nous commençons à poser des compteurs dans les buanderies et au 31 décembre 202 compteurs dans les buanderies dont 197 chez les Chinois.

ADMINISTRATION

Le montant des dépenses pour l'administration du service qui n'est confiné à \$66, durant l'exercice écoulé, de \$285,594-17 dont \$177,448-91 sur les revenus de la ville et \$113,285-26 sur les fonds provenant des emprunts."

LA CURE DU DR ROUBY

Les personnes suivantes témoignent en sa faveur: Desouy, rue St-Hubert; Eugène Desnoyers, 570 rue St-Denis; M. Noël, Peacock, T. N. O.

Nettoyage des Fournures

Vos gants en laine d'agneau sont un peu salis ou trop sales pour être portés, nous les faisons nettoyer et les faisons bien sécher.

R. PARKER & CIE., Tailleurs et Gantiers, 1938 rue Notre-Dame, Montréal. Tél. Bel. 2152.

53eme Rapport Annuel de la CANADA LIFE

A l'assemblée annuelle de la Canada Life tenue le 28 février dernier, il y avait un auditoire nombreux composé de porteurs de polices et d'actionnaires excessivement intéressés au succès des affaires de cette compagnie d'assurance sur la vie. Les rapports et les discours ont été écoutés avec une attention particulière.

LES RESULTATS.—Durant l'année 1899, il y a eu 4,176 applications pour assurances au montant de \$8,662,925.83, dont 401 au montant de \$695,298 ont été refusées ou non conclues, laissant par là la véritable émission de polices pour l'année à 3,775 pour \$7,967,627.83. Cette compagnie n'a jamais fait des affaires aussi considérables depuis qu'elle existe, c'est-à-dire depuis au-delà d'un demi-siècle, et ce qui donne satisfaction, c'est que cette augmentation est presque entièrement due aux affaires faites au Canada, lesquelles ont surpassé toutes celles faites par n'importe quelle autre compagnie d'assurances faisant affaires au Canada. Il y a maintenant 37,100 polices en vigueur au montant de \$80,229,688.25, soit une augmentation de près de \$5,000,000 sur celle de l'année d'après. C'est la plus grande augmentation qui ait jamais été faite par cette compagnie en un an.

Le montant total de paiements faits aux porteurs de polices durant l'année (dont on trouvera des détails dans l'état de compte financier), a été de \$1,357,350.85, soit \$61,980.40 de plus que pour l'année précédente. Une évaluation soignée des propriétés appartenant à la compagnie ou sur laquelle elle a des hypothèques a été faite non seulement par nos propres évaluateurs, mais aussi par des évaluateurs désintéressés et après avoir pourvu raisonnablement à toutes pertes. L'actif s'élevait maintenant à \$21,364,062.93, soit une augmentation de \$1,052,244.73 sur le montant tel que rapporté l'année dernière.

EXERCICE QUINQUENNALE

—L'estimation du passif des polices de la compagnie, a été faite par l'Actuaire sur la Table de mortalité des Actuaires, à 4 pour cent, ceci étant la base de l'estimation requise par quelconque des Etats où la compagnie fait affaire. Cette estimation qui s'élève à \$18,964,390.00 a été confirmée par certificat du Commissaire d'Assurance pour le Michigan. Après avoir pourvu à cela et à tous les autres passifs, il y a un surplus de \$1,968,712.85, mais l'an dernier, il fut décidé, sur la recommandation du président, de mettre de côté une réserve spéciale de \$225,000 d'après l'étalon de 3 1/2 pour cent. Depuis lors, le gouvernement fédéral, reconnaissant la baisse permanente dans le taux d'intérêt, a salement amendé l'Acte des Assurances, en sorte que maintenant toutes les compagnies doivent pourvoir au placement de leur passif de polices sur l'étalon de 3 1/2 pour cent. Jusqu'à ce que la transition soit effectuée il sera, de ce chef, nécessaire pour les compagnies, d'appliquer un pourcentage considérable de leur surplus aux anciennes polices. Les Directeurs ont donc recommandé une somme additionnelle de \$275,000 soit mise à part pour cette fin, faisant en tout une réserve spéciale de \$500,000 en plus du 4 pour cent des Actuaires. Déduisant ce montant pour le surplus supplémentaire il reste un surplus sur tout le passif de \$1,468,712.85. De ce montant, il est proposé d'en donner crédit aux porteurs de polices pour \$1,381,152.05 comme surplus à leur actif, et aux autres pour \$87,560.80, lequel montant on paiera les dividendes pour les cinq années à venir.

Les Directeurs, envisageant les montants extraordinairement élevés de profits distribués dans le passé aux porteurs de polices, et le fait que les taux d'intérêt ont baissé, au point qu'il devenait impérieux pour la Canada Life de se placer sur une base d'estimation actuarielle, comparable relativement à celle des principales compagnies aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne, ont unanimement recommandé que, à cette division quinquennale, les intérêts permanents des porteurs de police seraient conservés en déclarant un Bonus Annuel de 5% de un pour cent, par année, et de maintenir l'équilibre moindre sur les polices à vie qui ont été payées pour une période de 10 ans. On n'en est arrivé à cette décision seulement après avoir fait l'analyse la plus minutieuse et avoir délibéré sur les différents aspects de cette mesure extrêmement importante. On croit qu'avant l'expiration de la présente période quinquennale, cette décision sera certainement approuvée par beaucoup, et à l'heure actuelle ne se rendent pas compte de son importance. Véritablement, les opinions de deux actuaire distingués, qui ont été indépendamment consultés, ont approuvé l'adoption immédiate du nouvel étalon à 3 1/2 pour cent du gouvernement, sur toutes les affaires.

Il est si plus recommandé que le Bonus Quinquennal usuel aux actionnaires soit rayé.

Résumé de l'Etat de Compte Financier

Revenu de primes (net)	\$ 2,199,262 21
Intérêt, loyers, etc.	852,207 52
Total	\$ 3,051,559 73
Paiements aux porteurs de polices	\$ 1,357,350 85
Tous les autres paiements	475,066 28
Total	\$ 1,832,417 14
Actif:	par Janvier, 1900.
Actif du grand livre	\$20,365,203 36
Autre actif	997,859 79
Actif total	\$ 21,363,062 00
Passif:	
Fonds de réserve des assurances—	
4 pour cent des assurés	\$18,964,390 00
Réserves spéciales 3 1/2 p. c.	500,000 00
Tout autre passif	439,959 21
Total	\$19,894,349 21
Surplus sur tout passif	\$ 1,468,712 85
Total	\$ 21,364,062 00

Le président, le sénateur Cox, dans un magnifique discours, dont voici quelques extraits, proposa l'adoption du rapport.

C'est avec beaucoup de satisfaction que je constate que les nouvelles affaires de l'année qui vient de se terminer surpassent de beaucoup celles de la meilleure année dans l'histoire de la Compagnie. Nous recevons, de toutes les parties du Canada, des preuves d'approbation et de confiance.

A ce sujet, je crois qu'il est bon de dire que ce n'est pas mon intention ni celle de ceux qui assument la responsabilité de l'administration de la Compagnie de nous départir des principes conservateurs sur lesquels nous sommes dirigés dans les affaires de la Compagnie. Je crois qu'il faudrait laisser la Compagnie sur des bases qui résisteraient aux difficultés et vicissitudes des années. Ce que soit pour faire de nouvelles affaires ou pour faire des placements, je préfère envisager la chose au point de vue de dix, vingt, trente ans à venir, et je suis content de sacrifier les succès passagers pour une sécurité absolue et le bien-être permanent de ceux dont les intérêts sont placés dans cette institution. En même temps, je crois que nous ne ferions pas notre devoir si nous ne cherchions pas à mettre la Canada Life sur un pied qui lui permettra de faire face aux difficultés qui pourraient survenir, dans ses affaires et au bureau principal. Le "Progress Conservator" sera, en conséquence, notre devise.

Section 2.—Notobstant tout règlement à ce contraire, les buanderies publiques seront exclusivement approvisionnées d'eau au moyen d'un compteur et la quantité dépensée sera facturé suivant le tarif du dit règlement No 65, au titre "Distilleries, brasseries, etc."

Section 3.—L'eau et le loyer de compteurs fournis par la cité seront payés tous les trois mois, et le comité de l'Académie est autorisé à exiger, sur la recommandation du surintendant du département, un dépôt d'argent suffisant pour couvrir la valeur de tels compteurs."

Aux mois de septembre 1899, nous commençons à poser des compteurs dans les buanderies et au 31 décembre 202 compteurs dans les buanderies dont 197 chez les Chinois.

ADMINISTRATION

Le montant des dépenses pour l'administration du service qui n'est confiné à \$66, durant l'exercice écoulé, de \$285,594-17 dont \$177,448-91 sur les revenus de la ville et \$113,285-26 sur les fonds provenant des emprunts."

LA CURE DU DR ROUBY

Les personnes suivantes témoignent en sa faveur: Desouy, rue St-Hubert; Eugène Desnoyers, 570 rue St-Denis; M. Noël, Peacock, T. N. O.

Nettoyage des Fournures

Vos gants en laine d'agneau sont un peu salis ou trop sales pour être portés, nous les faisons nettoyer et les faisons bien sécher.

R. PARKER & CIE., Tailleurs et Gantiers, 1938 rue Notre-Dame, Montréal. Tél. Bel. 2152.

OPINIONS D'EXPERTS

M. J. A. O. Laforest, vient d'adresser au maire de Montréal et aux membres du conseil municipal son rapport de l'année finissant le 31 de décembre 1899. Nous en extrayons les parties les plus saillantes.

Après avoir considéré l'affaire à tous les points de vue, les directeurs décident finalement, de placer les réserves sur une base actuarielle de 4 pour cent et de mettre de côté une réserve spéciale de \$275,000, ajoutées aux \$225,000 mises de côté à un an, soit en tout une réserve spéciale de un demi-million de piastres, mettant ainsi les réserves sur la base de 3 1/2 pour cent.

Il fut dès lors décidé d'allouer aux porteurs de police le taux de bonus mentionné dans le rapport, mais d'accorder le bonus quinquennal ordinaire aux actionnaires. Parlant de ces propositions, M. Fackler dit: "Je crois que tous les arguments favorisant un plan au moins aussi économe que celui que je propose, méritent considération." "Je l'approuve cordialement."

Il y a, dans le rapport de M. Manly, deux points importants sur lesquels je désire attirer spécialement l'attention.

Premièrement—"Que le taux de l'intérêt employé pour calculer les réserves ne devrait pas avoir rapport seulement à l'intérêt gagné maintenant, mais afin d'assurer une sécurité absolue, il devrait être basé sur un taux uniforme, lequel, en autant qu'on puisse en mener, sera permanent une fois obtenu. De fait, il y a la raison d'anticiper un taux futur d'intérêt."

Secondement—"Que les personnes habiles à porter le fardeau du changement à un étalon de réserve plus haut, sont ces porteurs de police et actionnaires, qui, dans le passé, ont reçu un excès de profits, équivalent à la différence entre les réserves faites et les réserves plus fortes qui auraient dû être faites."

Je suis entièrement convaincu de la solidité de ces arguments, et je crois que, s'ils sont bien compris, ce qui, autrement, aurait été incompréhensible pour beaucoup de gens.

Bonnes Chaussures Vendues Bon Marché

Notre magasin est l'endroit où acheter si vous désirez ne dépenser que peu d'argent, et avoir des chaussures qui vous ménagent réellement 25 cts.

BOTTINES parfaites \$2.25 \$2.95 CHAUSSURES correctes pour Hommes

En veau "Box" ou en beau chevreau français. Boutonnées ou lacées, vingt patrons, bouts et talons nouveaux. Patrons élégants et d'apparence masculine, toutes grandures, cousues de rétrécissements Goodyear ou faites à la main.

Autres valeurs spéciales, dans les bottines pour dames, avec courroie ou lacées, de \$1.00 à \$2.00

Bottines Lacées en Veau Box, pour Petits Garçons Prix régulier \$2.00 pour \$1.50

E. MANSFIELD, 124 Rue St-Laurent

LA PAIRE 90 cts

GANTS DE KID, gants de recherche; Gants de cuir, etc., etc. Laque, noirs, etc.

A JOLIETTE

Un homme qui a été condamné à deux ans de pénitencier, parti pour St-Vincent de Paul—La dernière tempête—Les licences d'auberge, etc.

LA COMEDIE FRANCAISE

Des artistes supplémentaires de l'incendie

EGlise ST-JOSEPH

Rue Richmond

Samuel, 21 Mars, ouverture des fêtes de la Semaine Sainte

Samuel, 21 Mars, ouverture des fêtes de la Semaine Sainte

Samuel, 21 Mars, ouverture des fêtes de la Semaine Sainte

Samuel, 21 Mars, ouverture des fêtes de la Semaine Sainte

Samuel, 21 Mars, ouverture des fêtes de la Semaine Sainte

Samuel, 21 Mars, ouverture des fêtes de la Semaine Sainte

AVIS

Monsieur A. DUPRE, Boite de P. 511, Putnam, Conn. est le seul agent autorisé à prendre des abonnements à "La Patrie" et à en percevoir les montants pour les places suivantes :

MASS.—Brookline, Chopsville, East Brookfield, Fishdale, Globe Village, Gilbertville, Hudson, Leominster, Marlborough, North Brookfield, Southborough, Spencer, Webster, Ware, West Warren, West Boylston.

CONN.—Attawaugan, Bolton, Bridgeport, Bellowville, Dayville, Danielson, Elmville, Fishdale, Greenville, Grovesnorale, Hartford, Jewett City, Liberty Hill, Moosup, Mechanisville, Norwich, North Grovesnorale, Putnam, Quimbourg, Waterville, Westfield, West Thompson, Watergan, Williamsville.

150,000 OBUS

Une dépêche de Paris dit que la fonderie Thiau, à Rennes, vient de recevoir un important commande de munitions pour le gouvernement du Transvaal. Il s'agit de 150,000 obus.

DES SANATORIA

Une députation importante s'est rendue auprès du ministre d'Ontario, mercredi, pour lui demander d'aider à la création de sanatoria dans différentes parties de cette province.

LA CANADA LIFE

Nous publions dans une autre page un compte rendu très élaboré de l'assemblée annuelle des détenteurs de police et des actionnaires de la Canada Life Assurance Company. Cette compagnie d'assurance sur la vie est administrée par des hommes d'affaires éclairés, qui ont su la placer sur un pied de supériorité remarquable.

Pendant l'année écoulée, elle a mis 3,775 nouvelles polices, pour un montant de \$7,967,626.83, ce qui élève le nombre de polices en vigueur à 37,100, et le montant total d'assurances, à \$80,229,088.25.

Il a été payé aux détenteurs de polices, l'année dernière, \$1,357,350.85. L'actif de la compagnie a augmenté durant l'année de \$1,052,244.73, et est maintenant de \$21,363,062.

Ces chiffres et les autres renseignements fournis par le rapport annuel, sont de nature à donner la plus haute idée de cette compagnie d'assurance et des hommes qui la dirigent.

Le "Star" va commencer à regretter ses insultes aux Canadiens-français. Nous avons reçu ce matin, des lettres qui nous indiquent qu'un bon nombre de députés refusent désormais de vendre la feuille de Hugh Graham.

Nous savons aussi que des centaines de nos compatriotes, sinon des milliers, refusent désormais de lire cet organe de la fanatisme.

Vous allez voir que ce va rendre "Sir" Hugh Graham plus circonspect et plus poli à l'avenir.

Nous apprenons avec regret la mort d'un ancien confrère en journalisme, M. Clément Dansereau, qui a succombé ce matin, à Ottawa, à une terrible attaque d'apoplexie. M. Dansereau était traducteur du "Hansard" depuis un certain nombre d'années.

Il était le frère de M. C. A. Dansereau, rédacteur en chef de la "Presse".

Nous prions la famille en deuil d'accepter l'expression de nos sincères regrets et de nos plus sympathiques condoléances.

OBITUARE

Madame de Martigny, épouse du docteur Adolphe Le Moine de Martigny, inspecteur des prisons, et mère de docteurs Adolphe de Martigny, de la rue Sherbrooke, et François de Martigny, actuellement chef de clinique à l'hôpital Beau, de Paris, et de M. Paul de Martigny, directeur du journal "Les Débats", est morte à minuit, d'une hémorragie cérébrale.

Nous offrons à MM. de Martigny l'expression la plus sincère de nos condoléances.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu, lundi à Varannes. Le cortège funèbre partira de la maison mortuaire, 106 rue Sherbrooke, à 7 h 15 m., pour se rendre à la gare Bonaventure, d'où le train de Varannes part à 7 h 50 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La "Patrie" offre ses condoléances à la famille si douloureusement éprouvée.

LES ETUDIANTS DE LAVAL
Ne prendront aucune part aux démonstrations de lundi

A leur assemblée de ce matin les étudiants de Laval ont décidé de ne prendre aucune participation en corps aux démonstrations qui seront faites lundi après-midi à Montréal en l'honneur de la cavalerie Strathcona. Ils en sont venus à cette conclusion pour éviter toute répétition éventuelle des conflits regrettables qui ont été provoqués récemment.

Ainsi, l'on verra par l'annonce de la corporation, Son Honneur le maire Profontaine a prononcé, fête civique l'après-midi de lundi.

LE DRAME DE ST-AUBERT ELLES SONT RETROUVEES

Le prisonnier Déchéne alias Grosplet donne sa version

Ses victimes l'avaient accusé de vol et elles menaçaient de lui faire un mauvais parti

On croit qu'elles en réchapperont

St-Jean Port-Joli, 9.—L'auteur de la sanglante tragédie de St-Aubert, Déchéne, déclare qu'il avait été accusé à tort l'été dernier, par ses deux victimes, d'avec pénétré dans la lingerie de la famille Bourguait et de l'avoir pillée, et qu'il avait encore sur le cœur leur calomnie lorsqu'il s'est rendu à la résidence de Bourguait, le mardi-gras, sachant que les parents étaient absents et que ses accusatrices étaient restées seules au logis. Il prétend qu'elles deux jeunes filles ont d'abord voulu l'empêcher d'entrer et qu'il est entré malgré elles. Il est allé ensuite se mettre près du poêle pour attiser le feu. Les jeunes filles lui ont reproché à plusieurs reprises l'ordre de s'en aller. Voyant que les prisonnières ne paraissaient pas être disposées à l'écouter, la plus vieille s'est alors armée d'une chaise pour le frapper. Pendant qu'il était à se défendre de l'assaut de la plus vieille, la plus jeune de ses victimes s'est accroupie d'un gourdin pour venir au secours de sa sœur, et s'est mise en frais de lui en assener des coups. Alors, se sentant menacé d'un mauvais parti, il est devenu furieux, et dans un accès de rage il lui est arrivé de commettre l'atrocité que l'on connaît.

Voilà la version que le prisonnier donne maintenant de cette malheureuse affaire.

On paraît être rassuré sur le sort des deux victimes. Leur état paraît s'améliorer.

Déchéne est un grand gaillard de plus de six pieds, il est enflé, maigre, osseux et d'un tempérament nerveux. Il mange comme un ocre et paraît avoir l'espoir de pouvoir retourner auprès de ses parents avant longtemps. Ses parents cependant ne paraissent pas être très anxieux de le voir. Grosplet a toujours passé dans la localité pour être un mauvais garnement.

L'EAU BAISSÉ DE SIX PIEDS

Accident au système d'aqueduc qui menace de mettre à sec le grand réservoir

Une rupture s'est produite, hier vers 2 heures, après-midi, dans un des tuyaux de conduite des eaux de l'aqueduc et a amené un brusque abaissement de six pieds d'eau dans le grand réservoir.

Malgré cette perte que les employés du réservoir constatent à vue d'œil, il ne s'en est suivi aucune inondation dans la ville et la voiture de patrouille de l'aqueduc n'avait été appelée nulle part.

Le surintendant Laforest se transporta sur les lieux avec les ingénieurs du département et constata l'écoulement de l'eau qui menaçait de vider le grand bassin en quelques heures. Il donna l'ordre de fermer successivement toutes les vannes pour arriver à localiser la rupture. Ce travail assez long et très pénible en raison de la profondeur à laquelle se trouvent,

dans le sol les fermetures des tuyaux que l'on ne peut manœuvrer de la surface de la rue d'autre part, parmi les cinquante vannes qu'on dut fermer, il s'en avait une quantité recouverte de neige et de glace.

On finit par trouver l'endroit de la rupture dans un tuyau de 12 pouces, situé rue Cadieux, entre les rues Prince-Arthur et Rachel. L'eau qui sortait avec force de ce conduit, s'échappait dans l'égoût de la rue Cadieux, sans produire de dégâts à l'épaveur.

Houssièrement, que cette partie du système de l'aqueduc est surtout utilisée pour les bornes-fontaines réservées aux incendies. La population n'a donc pas eu trop à souffrir de la rupture des conduits. A peine quelques maisons élevées seront privées d'eau pendant le temps nécessaire à la réparation des tuyaux.

LA VARIOLE
Fait quatre autres victimes à St-André

Une dépêche reçue ce matin au Bureau Provincial d'Hygiène, annonce que quatre nouveaux cas de variole se sont déclarés à St-André, Kanouraska, dans des maisons déjà infectées. On a pris des mesures nécessaires pour désinfecter le village et isoler les cas suspects. Ailleurs, on ne signale aucun nouveau cas.

EN GREVE
Les charpentiers du transport Monterey

Halifax, 9.—Les charpentiers du transport Monterey se sont mis en grève parce que des hommes du "dehors" travaillaient en plus de heures réglementaires. Cette grève pourrait retarder le départ du navire. L'on espère que les charpentiers reprendront l'ouvrage cet après-midi.

A SHERBROOK
Sept militaires du 53ème bataillon appelés à la garnison d'Halifax

Sherbrooke, 9.—Il règne un intérêt considérable dans nos cercles militaires depuis quelque temps. Un certain nombre des officiers et soldats du 53ème bataillon sont allés faire le coup de feu en Afrique. Voici que le lieutenant-colonel Worthington a été nommé par le lieutenant-colonel Roy que sept militaires du 53ème bataillon pourront être appelés à faire partie de la garnison d'Halifax.

Mlle Oumet, fille de M. le juge Oumet, de Montréal, est en visite dans la famille de M. N. T. Dussault. Nous avons traversé des jours d'une température très rigoureuse. Neiges abondantes, grands vents, tempêtes violentes, froid intense. Le beau temps est revenu. On respire à l'aise. Le printemps se fait presque entrevoir.

L'Association d'Agriculture des Cantons de l'Est se propose de dépeigner une somme de \$12,000.00 pour des additions et des améliorations de terrain. On peut se figurer un brillant changement.

M. Dansereau, qui demeurait à la Rivière du Loup, en Bas, laisse une épouse et deux garçons âgés de 6 ans et demi et de 9 ans 21 demie. Il avait épousé Mlle Max Hayward, née de feu Mlle Arthur Dansereau.

La dépouille mortelle de M. Dansereau sera transportée aujourd'hui à Montréal et déposée au No 14 rue Osborne, chez M. C. A. Dansereau, frère du défunt. L'heure des funérailles et l'endroit de l'inhumation seront connus demain.

LES DESORDRES DE BORDEAUX
Paris, 9.—On dit que M. Doléans, ministre des Affaires Étrangères, a écrit à sir Edmond J. Monson, ambassadeur d'Angleterre, une lettre dans laquelle il exprime son profond regret pour les désordres qui ont eu lieu à Bordeaux mercredi.

ELLES SONT RETROUVEES

Disparition éphémère de quelques ouvriers de la manufacture de caoutchouc

Au cours de la dernière tempête

Le bruit a couru quelque temps que durant la tempête de neige qui s'est abattue sur Montréal, il y a quelques jours, trois jeunes filles travaillant à la manufacture de caoutchouc de Maisonneuve, étaient disparues et que l'on n'avait pas depuis entendu parler d'elles. On mentionnait entre autres les noms de deux demoiselles, Léonore et Lanthier.

Après informations nous pouvons assurer au public qu'il n'y a aucun fondement à cette nouvelle. Seulement, le soir de la tempête, plusieurs personnes travaillant dans des manufactures ou des magasins, et se trouvant trop éloignées de leurs demeures, sont allées coucher chez des parents ou amis, ou même là où ils travaillaient.

Il est certain cependant qu'il y a eu des absences qui ont causé tant d'inquiétudes.

SINGULIERE ERREUR

Baker croyait que "guilty" voulait dire "non-coupable"

Le procès de Boileau

Ottawa, 9.—A l'ouverture de la cour d'assises de Hull, ce matin, M. Nap. Champagne, avocat de Baker, qui a plaidé coupable devant les grands jurés à une accusation d'inceste, a fait motion pour changer les aveux, sous prétexte d'ignorance de la part du prévenu. Ce dernier est très sourd et a fait un affidavit à l'effet de reconnaître qu'il n'avait pas saisi la portée de ses aveux.

M. Champagne a cité des précédents.

Le juge comme l'avocat de la cour, M. Gordon, a déclaré que cet affidavit n'était pas très fort. M. Gordon a fait venir le prisonnier dans la boîte et celui-ci, qui parle les deux langues, a donné pour explication de son aveu qu'il croyait que "guilty" veut dire "pas coupable", alors il a plaidé "guilty".

M. Gordon a voulu prouver par le témoignage de Baker que Baker a réellement fait des aveux, même en conversation particulière.

M. Champagne a objecté que l'admissibilité des aveux par l'entremise d'un officier de la justice ne peut être maintenue en admettant pas cette théorie au premier abord, a donné le bénéfice du doute au prisonnier et accorde la motion de M. Champagne.

L'AFFAIRE BOILEAU
—La femme David a continué son témoignage dans l'affaire Boileau, à Hull. Elle a remarqué quelque chose d'étrange chez Boileau quand il a passé chez elle. Elle ne peut dire ce qu'elle est, cependant. Il portait son chapeau sur les yeux. Elle dit qu'il croyait que "guilty" veut dire "pas coupable", alors il a plaidé "guilty".

M. Gordon a voulu prouver par le témoignage de Baker que Baker a réellement fait des aveux, même en conversation particulière.

M. Champagne a objecté que l'admissibilité des aveux par l'entremise d'un officier de la justice ne peut être maintenue en admettant pas cette théorie au premier abord, a donné le bénéfice du doute au prisonnier et accorde la motion de M. Champagne.

M. Dansereau, qui demeurait à la Rivière du Loup, en Bas, laisse une épouse et deux garçons âgés de 6 ans et demi et de 9 ans 21 demie. Il avait épousé Mlle Max Hayward, née de feu Mlle Arthur Dansereau.

La dépouille mortelle de M. Dansereau sera transportée aujourd'hui à Montréal et déposée au No 14 rue Osborne, chez M. C. A. Dansereau, frère du défunt. L'heure des funérailles et l'endroit de l'inhumation seront connus demain.

LE MEURTRIER CAZES

Il est en proie au désespoir et on craint qu'il ne se fasse mourir de faim

(Dépêche spéciale)

Québec, 9.—L'enquête préliminaire en cour de police dans l'affaire du constable Cazes se termine aujourd'hui.

L'auteur du meurtre se laisse aller au désespoir. Ses gardes paraissent avoir le pressentiment de la conservation qu'il a pris le parti de se laisser mourir de faim. Il ne dort plus, mange presque pas et pleure presque constamment.

UN CHEVAL A LA DERIVE

Scène sensationnelle cet avant-midi sur le fleuve

Les inspecteurs Duquette et Walker, de la Société Protectrice des Animaux, ont eu une rude besogne, cet avant-midi. Ils ont opéré le sauvetage d'un cheval qui avait fait faillite en traversant le pont de la conservation en question appartenant à M. André Beauchamp, 322 rue Montcalm. M. Beauchamp charrioit accidentellement de la neige en arrière de l'île aux millions. A l'endroit où la neige est déposée, le fleuve est libre de glace et le courant est très rapide.

A PROPOS DE PAIX

On dit que les Orangistes veulent se soumettre

Kruger aurait demandé la cessation des hostilités

Londres, 9.—On parle de plus en plus de la possibilité d'une paix prochaine. Tous les dépêches venant des quartiers généraux de lord Roberts, même celles du commandant en chef lui-même, indiquent un manque de direction et de la démoralisation chez les Boers.

Selon toutes les dépêches anglaises, la suite des bourgeois de Poplar Grove, n'a pas été glorieuse du tout. Une dépêche publiée par les "Times", dit que la déroute des Boers a été si complète que ceux-ci demandent à leur président, qui refuse, la soumission de l'Etat Libre, et que l'on espère que cette soumission sera faite d'ici à une semaine.

Des dépêches de Lourenço Marques disent que le président Kruger a fait lui-même le coup de feu. Il aurait déclaré qu'il ne savait pas si l'artillerie ou l'intervention méritait fin à la lutte, mais que celle-ci finirait bientôt, d'ici à un mois sans doute.

En attendant lord Roberts s'est approché encore de 100 milles de Bloemfontein dans le but de s'emparer du chemin de fer, grâce auquel il pourrait atteindre la capitale de l'Etat Libre en trois ou quatre jours et commencer à réparer le chemin de fer du nord.

Les Anglais ont occupé Jamestown et les Boers seraient au nord d'Alwal North. De la Natal, des renforts sont envoyés à Lord Roberts. La division du général Warren et de l'artillerie ont déjà reçu l'ordre de rejoindre le commandant en chef qui se prépare à toute éventualité, y compris une résistance désespérée au passage de la rivière Vaal, et le siège de Pieterb.

On dit que des milliers d'indigènes travaillent à la construction d'ouvrages de défense à Pieterb.

Ce matin on a appris que les boers relatifs à la paix étaient basés sur le fait que le président Kruger avait demandé à lord Salisbury, la cessation des hostilités, qui indiquent les conditions qu'il accepterait, mais que celles-ci n'ont pas été prises en considération, car elles étaient les mêmes que celles qu'il avait offertes le Transvaal avant l'ultimatum anglais.

LES TROITTOIRS
Sont pour les piétons et non les voitures

La police a reçu des ordres sévères pour faire respecter les règlements qui défendent aux charretiers de passer sur les trottoirs. Hier soir, Zottcher Payette, Arthur Lepage et Francis Delorge, employés au déblaiement de nos rues, ont été arrêtés pour avoir enfreint ce statut le règlement municipal en passant sur le trottoir de la rue Sussex. Ils ont comparu ce matin devant le recorder Polier, qui les a condamnés, le premier, à \$2 ou 15 jours et les deux autres, à \$1 ou 8 jours.

Plusieurs citoyens ont encore été condamnés à l'amende, ce matin, pour avoir négligé d'entretenir leurs trottoirs.

DANS SOULAGERES
Choix d'un candidat conservateur et toniation d'un club

Côteau Landing, 9.—Le comité conservateur du comté de Soulanges a tenu une assemblée hier, sous la présidence de M. le Dr J. Chrs. Prieur, en la salle Dominion.

Sur proposition de MM. Napoléon St-Amour et le Dr Ludger Séguin, M. Arcade Bissonnette, marchand, a été choisi comme candidat conservateur, en opposition au candidat libéral, au prochain élection.

CONFERENCE DE LA POLICE

Les constables doivent faire appliquer le règlement

CONCERNANT L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE DES TROITTOIRS

Médaille pour récompenser le mérite et la bravoure

L'échevin Lebeuf, président du comité de police, accompagné de deux de ses collègues, les échevins Amés et Chausse, a réuni ce matin à onze heures trente, les constables et leurs officiers, dans la salle du recorder.

Il les a félicités de leur conduite pendant les derniers incidents survenus à Montréal et les a engagés à se montrer toujours aussi braves et aussi humains.

Le président Lebeuf dit ensuite aux hommes qu'il ne veut pas leur répéter les instructions qu'il a déjà données à leurs camarades. Il les invite à étudier leur règlement et à faire le devoir qui s'y trouve tracé.

Parlant des trottoirs recouverts de neige et de glace, il demande aux hommes de surveiller l'application des règlements. Chaque constable devra avertir les propriétaires ou les locataires et si le trottoir n'est pas nettoyé, il faudra faire un rapport qui permettra au recorder de poursuivre les délinquants.

Le président Lebeuf revient ensuite sur l'important sujet de la conduite chez les hommes de police et il leur recommande de ne jamais perdre d'accol.

Le nouveau comité exerce une surveillance très active sur la police, il saura récompenser ou punir ceux qui le méritent.

L'échevin Amés adresse en anglais des discours qu'il compare pour un discours sur les devoirs des hommes de police et les devoirs des soldats de l'armée active, toujours debout sur la brèche par tous les temps et courant sans les dangers.

Il demande au Conseil qu'on vote une médaille pour récompenser la bravoure et le mérite des hommes de la police.

L'échevin Chausse prononce un court discours et fait l'éloge du comité de police et de la bravoure et la bravoure et la conduite des hommes de la métropole du Canada.

QUARTIER ST-GABRIEL
Pétitions au sujet de la cause en déqualification de l'échevin Jacques

Les pétitionnaires sur les exceptions à la forme dans la cause de l'échevin Jacques, ont eu lieu ce matin, devant l'hon. juge Loranger.

Le représentant du quartier St-Gabriel était défendu par M. l'avocat Gervais avec M. Siméon Baudin comme conseil. M. Bonin comparait pour le procureur.

Plusieurs témoins ont été entendus de part et d'autre pour prouver l'heure à laquelle le bref a été signifié à l'échevin Jacques le 29 février dernier.

La poursuite allégué que l'échevin Jacques s'est caché à cette date pour ne pas rencontrer l'échevin Brevy qui voulait lui signifier le bref, la requête l'ordre du juge, etc. De son côté, l'échevin Jacques prétend que la signification est nulle et illégale parce qu'elle aurait été faite à Mme Jacques sur le chemin public et non à son domicile.

SANS RESSOURCES
Un mandat d'arrestation a été émis ce matin contre Roger, 510 rue Centre, Roche est accusé d'avoir laissé sans ressources sa femme et ses six enfants.

LES DECES
GARCEAU — M. J. A. Garceau d'Holbooke, né à Holbooke, dans le comté de York, est décédé ce matin à son domicile. La dépouille mortelle partira de la demeure de son frère, No 166 rue Beatty, à 6 h 30 p. m., ce soir pour Holyoke.

BISSONNETTE — A St-Henri de Montréal, le 7 novembre, à l'âge de 32 ans, 1 mois, Rosent, épouse de M. Alphonse Bissonnette, employé au C.T.R. Les funérailles auront lieu samedi, 10 courant, à 10 heures, à l'église St-Henri.

LE CONTROLEUR partira de la demeure de la défunte, coin des rues St-Ferdinand et Lanzone, St-Henri, à 7 h 45 heures pour se rendre à l'église St-Henri, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE — A l'Hôtel-Dieu, le 4 courant, à l'âge de 27 ans, Marie F. Ste-Marie, second fils de feu Octave Ste-Marie.

Le service funèbre a été chanté à la chapelle de l'Hôtel-Dieu le 6 courant.

CARDINAL — La Côte des Neiges Ouest, le 9 courant, à l'âge de 22 ans et 5 mois, Angèle Lenoir, dit Rolland, veuve de feu Joseph Cardinal.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant, à 10 heures, à l'église St-Joseph, au domicile de la défunte, 12-12-12.

ALLEZ VOUS IRVING ?
Dans ce cas vous passerez par la rue Victoria, coin de la rue St-Catherine, où vous ne pouvez pas aller sans acheter un paquet de LETS EN CUVRE et de METALES confortables.

Nous prions nos honorables, nos services sont à votre disposition.

LOCKHART BEDDING CO., 3243 Rue St-Catherine, Montréal.

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 p. 100
LOTS A VENDRE LACHINE
H. SCHETAGNE

Chambres 13 et 14, 97 rue St-Jacques édifice de la Banque du Peuple.

Provoque de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2106, Edward A. Robertson, demandeur vs Dame Emma Chénier, défenderesse.

Le dix-neuvième jour de mars 1900, à dix heures de l'après-midi au domicile de la dite défenderesse au No 2077 rue St-François, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse en vertu de la cause, consistant en un panier de laine, etc.

Conditions de vente, etc.

M. J. A. BECKETT, H.C.C. Montréal, 9 mars 1900.